



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Publication de faillite/appeal aux créanciers

Date de publication: SHAB 13.10.2023

Publications supplémentaires: KABVD 13.10.2023

Visible par le public jusqu'au: 13.10.2028

Numéro de publication: KK02-0000036426

Entité de publication

Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois, Place de la Gare 5, 1800 Vevey

Publication de faillite/appeal aux créanciers AUTOCHABLAIS SARL

Débiteurs:

AUTOCHABLAIS SARL
CHE-109.081.175
Ruelle du Nord 12
1860 Aigle

Type de procédure de faillite : sommaire

Date de décision de la dissolution : 22.05.2023

Remarques juridiques:

Les créanciers du failli et ceux qui ont des revendications à faire valoir sont sommés de produire leurs créances ou revendications au point de contact dans le délai indiqué et de lui remettre leurs moyens de preuve (titres, extraits de livres, etc.). Les débiteurs du failli doivent s'annoncer auprès du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 2, CP). Ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont sommés de les mettre à la disposition du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 3, CP). Ils seront déchus de leur droit de préférence, sauf excuse suffisante. Le point de contact indiqué vaut aussi pour les intéressés demeurant à l'étranger.

Publication selon les art. 231 et 232 LP, 29 et 123 ORFI.

Délai : 1 mois

Fin du délai: 14.11.2023

Point de contact:

Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois, Place de la Gare 5, P.O.B. 811,
1800 Vevey 1, 1800 Vevey

Remarques:

But : exploitation de garages et de carrosseries, ainsi que la transformation et la commercialisation de tout véhicule